

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p>Extrait du registre des arrêtés De la commune D'USSON EN FOREZ</p>	<p>Arrêté n° AV2024-40 du 29 août 2024 Portant autorisation d'occupation du domaine public rue Poncetton</p>
--	---	--

Le Maire de la commune d'USSON EN FOREZ

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment dans ses articles L 2221.1 à 2212.5 et L 2213-1 à L 2213-31 ;

Vu le code de la route ;

Vu le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière ;

Vu la demande de Mr Ronald MUSTAVATAJ en date du 24 août 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Afin de permettre la mise en place d'une benne, le pétitionnaire est autorisé à occuper le domaine public le long du n° 1 rue Poncetton du 2 au 15 septembre 2024.

ARTICLE 2 : La mise en place de la signalisation adéquate sera assurée par le pétitionnaire.

ARTICLE 3 : La Mairie et le pétitionnaire sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à
- pétitionnaire

Fait à USSON EN FOREZ le 29 août 2024

Le Maire,
Hervé BEAL

